

Acta fabula Revue des parutions vol. 23, n° 7, Septembre 2022

DOI: https://doi.org/10.58282/acta.14620

La laïcité, une notion insaisissable?

Secularism, an Elusive Notion?

Laetitia Gern



Véronica Thiéry-Riboulot, *Laïcité : histoire d'un mot*, Paris, Honoré Champion, coll. « Linguistique historique », 2022, 606 p., EAN : 9782745357090.



Pour citer cet article

Laetitia Gern, « La laïcité, une notion insaisissable ? », Acta fabula, vol. 23, n° 7, Notes de lecture, Septembre 2022, URL : https://www.fabula.org/revue/document14620.php, article mis en ligne le 12 Septembre 2022, consulté le 27 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.14620

Laetitia Gern, « La laïcité, une notion insaisissable ? »

Résumé - La trajectoire étymologique et sémantique du terme *laïcité* est au cœur de l'ouvrage de Véronica Thiéry Riboulot intitulé *Laïcité* : *histoire d'un mot*, paru aux éditions Honoré Champion. En alternant les analyses diachroniques et synchroniques d'un nombre impressionnant d'archives décryptées, l'auteure retrace l'histoire du terme *laïcité*, de ses formes ancestrales à ses dérivés. De son emprunt au registre lexical religieux à sa spécialisation dans les discours sur la séparation entre l'Église et l'État, l'histoire de ce véritable mot « fourre tout », révèle une fluctuation entre connotations péjoratives et positives, entre synonyme d'archaïsme et de progrès. De grande actualité, l'étude de Véronica Thiéry Riboulot constitue un socle solide pour aborder les débats contemporains sur la laïcité.

Mots-clés - Diachronie, Laïcisme, Laïcité, Lexicométrie, Polémique

Laetitia Gern, « Secularism, an Elusive Notion? »

Summary - The etymological and semantic trajectory of the term laïcité is at the heart of Véronica Thiéry Riboulot's book entitled *Laïcité : histoire d'un mot*, published by Honoré Champion. By alternating diachronic and synchronic analyses of a vast number of decoded archives, the author traces the history of the term *laïcité*, from its ancestral forms to its derivatives. From its borrowing from the religious lexical register to its specialization in discourses on the separation of Church and State, the history of this 'catch-all' word reveals a fluctuation between pejorative and positive connotations, between synonym of archaism and progress. Véronica Thiéry Riboulot's highly topical study provides a solid foundation for addressing contemporary debates on secularism.

Keywords - Diachrony, Lexicometry, Polemic, Secular, Secularism

La laïcité, une notion insaisissable?

Secularism, an Elusive Notion?

Laetitia Gern

« Essayons de ne pas brandir la laïcité comme une arme ». C'est par cette interpellation que la journaliste Alba Ventura au micro de RTL, deux mois après les attentats contre Charlie Hebdo, mettait en lumière les enjeux autour du mot *laïcité* et leur portée dans les débats publics contemporains¹. La trajectoire étymologique et sémantique du terme est au cœur de l'ouvrage *Laïcité* : histoire d'un mot de Véronica Thiéry-Riboulot, paru aux éditions Honoré Champion. De fait, l'auteure est attentive à la distinction fondamentale entre mot et concept : « pour un mot abstrait, le plus souvent, les usagers de la langue confondent le mot et la chose » (p. 316). Le flottement sémantique qui en résulte, augmenté par la polysémie étymologique du mot *laïcité*, peuvent expliquer les débats contemporains autour d'une définition et le sentiment d'avoir affaire à un terme indéfinissable. Et pourtant, Véronica Thiéry-Riboulot a relevé ce défi de taille et nous livre un socle solide pour aborder les débats sur la laïcité.

D'où vient la nature équivoque du mot *laïcité* ? La teneur polémique des discours qui l'entourent est-elle constante tout au long de son histoire ? Pourquoi ce terme fait-il partie des « mots piégés de la politique² » ? En alternant les analyses diachroniques et synchroniques d'un nombre impressionnant d'archives³ décryptées et présentées sous forme de graphiques, l'auteure retrace l'histoire du terme *laïcité*, de ses formes ancestrales à ses dérivés. Ceux-ci s'inscrivent dans un système complexe que la chercheuse étudie à l'aide d'outils quantitatifs et qualitatifs. Nous relèverons à la fois la finesse des observations empiriques et la dimension synthétique de l'ouvrage de Véronica Thiéry-Riboulot.

L'étude chronologique des formes lexicales a permis une antidatation des formes *laïcité* et *laïcisme*. En effet, alors qu'on croyait que la première attestation de *laïcisme* datait de 1840, l'auteure a découvert une occurrence déjà en 1795. Le mot *laïcité*, communément daté de l'année 1871, a quant à lui été attesté en 1849.

¹ Vidéo RTL : le 20 mars 2015, chaîne YouTube RTL : https://www.youtube.com/watch?v=o16_mxXZmHY [consulté le 03.08.22]

² Philippe Blanchet, *Les mots piégés de la politique*, Paris, Textuel, 2017. Cet ouvrage est cité par V. Thiéry-Riboulot (p. 12).

³ Les sources sont issues de bases numériques de texte telles que : British National Corpus (BNC), ECCO, Gallica, et Wikisource.

La genèse du mot laïcité

Les formes françaises lai et laïque précèdent l'apparition du mot laïcité et trouvent leurs racines étymologiques dans des formes grecques et latines. En effet, le point de départ adopté est le nom masculin grec ancien *laos* (λαός) (p. 22), apparu avant la période chrétienne. L'étude relève trois formes distinctes de cet étymon : λαός, employé par Homère dans l'Illiade (p. 23) et par les traducteurs de l'Ancien et du Nouveau Testament (p. 27), λαϊκός sous la plume des hellénistes chrétiens (p. 36), puis laicus dans des textes médiévaux et dans des formes actuellement utilisées dans des communications du Vatican (p. 48). Les trois formes revêtent un caractère collectif qui met en lumière l'importance de l'idée de groupe : « population », « foule » ou encore « ensemble des fidèles ». Toutefois, ces sens sont incompatibles avec une vision républicaine ou démocratique du peuple, tel qu'on la conçoit au début du XXI^e siècle. Selon l'auteure, il est donc illusoire d'utiliser ce rapprochement comme un « argument politique » (p. 115). De plus, les traces écrites invalident la pertinence d'un argumentaire étymologique, puisque « [d]u début de notre ère à nos jours, ailleurs qu'en Grèce, λαϊκός puis laicus appartiennent essentiellement au lexique religieux et à celui des clercs » (p. 116). Argument d'autorité efficace, la mobilisation de l'étymologie de la laïcité apparaît fréquemment dans les débats actuels sur l'interprétation du principe républicain (V. Thiéry-Riboulot cite Edwy Plenel et Manuel Valls, p. 21-22). Si les politiciens n'hésitent pas à faire appel à une laïcité fixée et originelle, l'analyse des variations sémantiques invite toutefois à la prudence.

L'ouvrage interroge la question classique de l'équivalence sémantique, en analysant les synonymes et les doublets. On observe dans la forme latine *laicus* une évolution synchronique et diachronique, et l'apparition de doublets, tant en anglais (*lay* et *laic*) qu'en français (*lai* et *laïque*). L'étude des classes grammaticales de la forme médiévale *lai* montre que si le terme est d'abord surtout employé comme un nom, on lui préfère ensuite la forme adjectivée (p. 63). Cela explique en partie la disparition de *lai* au profit de l'adjectif *laïque*, la seconde étant son rapprochement homonymique avec l'adjectif axiologiquement négatif *laid*. Les deux phénomènes peuvent expliquer la dévalorisation puis l'obsolescence du mot, remplacé par son doublet savant *laïque*. L'évolution sémantique d'un terme issu du lexique ecclésiastique employé ensuite notamment pour désigner « tout ce qui s'émancipe de l'Église » (p. 121) éclaire le paradoxe que l'on retrouve dans les débats contemporains sur la laïcité. Cette polysémie, inhérente à l'histoire du mot *laïcité*, est le fruit de changements sociaux et historiques.

Formé par suffixation à partir de l'adjectif et du substantif *laïque*, le mot *laïcité* se rattache à un référent polysémique qui varie entre le sens ecclésiastique et le sens politique. Si le premier permet de montrer en négatif ce que la *laïcité* n'est pas (sacrée, ecclésiastique, religieuse), le second révèle un projet social et politique dans lequel s'inscrivent notamment les querelles scolaires, les affaires du voile ou encore la neutralité de l'État dans l'exercice des fonctions présidentielles.

Un enjeu de positionnement

L'utilisation d'un terme plutôt que d'un autre permet aux locuteurs d'affirmer leur point de vue et leur positionnement dans le débat public. Dès le début de sa trajectoire sémantique chez Homère ou les traducteurs chrétiens jusqu'à ses formes contemporaines dans les discours de Jean-Luc Mélenchon par exemple, employer un mot de la famille de laïcité signale un marqueur identitaire, voire idéologique. L'auteure rappelle les conclusions du linguiste Pierre Fiala, qui envisage le terme laïcité comme « un cas de néologisme militant⁴ », et élargit également ce constat à la forme laïcisme (p. 215). L'analyse de la trajectoire diachronique et synchronique du terme fait émerger la question de sa nature. D'un point de vue polysémique, les locuteurs ont tendance à commenter ou spécifier le sens qu'ils donnent au mot laïcisme ou à ceux qui l'emploient. Toutefois, le mot est « maintes fois recréé » et phénomène l'auteure propose d'envisager ce comme un « multi-néologisme » (p. 272-273).

Sémantiquement, le suffixe -is (qu'on retrouve dans les formes laïcisme et laïcisation) indique l'idée « d'un procès, d'un passage d'un état de choses à un autre » (p. 371). A contrario de ce néologisme relatif à la temporalité d'un phénomène, la valeur sémantique du suffixe -ité produit un nom de qualité⁵ (p. 216). Toutefois, cette distinction ne suffit pas à retracer les variations sémantiques de ces néologismes. En effet, si laïcisme et laïcité sont tous deux nominalisés sur le nom ou l'adjectif laïque, les auteurs du corpus analysé les considèrent souvent comme sémantiquement équivalents (p. 282). L'hésitation morphologique des locuteurs entre les deux suffixations en est témoin.

Les débats sur les lois scolaires et la loi de Séparation des Églises et de l'État en 1905 révèlent non plus des emplois sémantiquement concurrents mais spécialisés (p. 282). Dans ce contexte polémique, les analyses des fréquences

⁴ Pierre Fiala, « Les termes de la laïcité. Différenciation morphologique et conflits sémantiques », *Mots*, n° 27, juin 1991 : « Laïc, laïque, laïcité », p. 48.

L'histoire des termes *laïcisme* et *laïcité*, de même que des études sur les modes de suffixation du français invitent à la nuance. Toutefois, et même si elle n'est pas systématique, une constance peut se dégager et éclairer la valeur de ces formes : *-isme* débouche sur un nom de système, *-ité* sur un nom de qualité.

d'apparition des deux termes font émerger deux emplois distincts. D'un côté, le camp catholique et conservateur mobilise de manière péjorative le terme *laïcisme*. Le préférer à *laïcité* est un moyen de faire front aux lois laïques en débat et au camp radical, et dans une vision plus combative de « déclare[r] ouvertement et unanimement la guerre au laïcisme⁶ » (p. 285). De l'autre côté, les républicains se rassemblent derrière la bannière de la laïcité, assurant ainsi une connotation méliorative à ce terme. S'attacher à ce concept, et de fait utiliser ce terme, leur permet de dessiner un projet politique précis qui réaménage les limites entre le religieux et le séculier.

L'antidatation de *laïcisme*, attesté dès 1795, correspond à l'analyse de sources attribuées à une figure emblématique de la Révolution de 1789, l'abbé Henri Grégoire. Au centre d'un réseau de diffusion organisé sous la forme d'une Société libre de philosophie chrétienne, l'abbé Grégoire est sensible aux enjeux linguistiques. Selon V. Thiéry-Riboulot, il est probable que l'abbé Grégoire ait construit le néologisme *laïcisme* afin de désigner, de condamner et d'amplifier la prise en charge de fonctions sacerdotales par des laïques (p. 245). Les occurrences du terme oscillent entre un point de vue discursif et historique, centré sur les faits, et un point de vue énonciatif, observable dans les choix lexicaux de l'abbé Grégoire. Dans ce contexte, *laïcisme* est axiologiquement péjoratif et permet de montrer un positionnement politique.

La polarisation des positions, illustrée dans le corpus par les contextes d'apparition de *laïcisme* et *laïcité*, explique l'utilisation actuelle du premier terme, non plus employé relativement à *laïc, laïque*, mais bien à *laïcité* (p. 287). V. Thiéry-Riboulot montre avec pertinence comment on passe d'un emploi synonymique à une spécialisation sémantique pour des emplois partisans.

Une forte charge polémique

En filigrane de l'étude de V. Thiéry-Riboulot, on mesure la forte charge polémique de l'emploi du terme *laïcité* et de ses dérivés. Non seulement l'usage du terme montre un positionnement idéologique sur l'échiquier politique, mais le contexte d'emploi se révèle essentiellement polémique (p. 289).

L'analyse de la fréquence d'apparition de la forme *laïcité* entre 1870 et 1950⁷ met en lumière les trois pics correspondant aux discours autour de la loi de Jules Ferry sur l'école laïque en votée en 1882, de la loi de Séparation des Églises et de l'État de

⁶ John Viénot dans la *Revue chrétienne*, janvier-février 1925, p. 85-93. Cet article est cité par V. Thiéry-Riboulot, p. 285, majuscules dans le texte.

⁷ Étude des formes en français dans le fonds « Français 2019 », Google Books.

1905 et des débats sur le statut particulier de l'Alsace-Moselle menés en 1925. L'auteur offre une étude en creux et fait l'hypothèse que les périodes plus « calmes » en termes d'apparition correspondent à « trois évènements majeurs qui ont mis le thème de la laïcité au second plan : l'affaire Dreyfus, qui enflamme la France entre 1894 et 1906, et les deux conflits mondiaux de 1914-18 et 1939-45 » (p. 280). Bien que marquée par les débats sur la laïcité à l'école⁸, la période de l'après-guerre échappe à la cristallisation des débats polémiques autour de la place du religieux dans l'espace public. En effet, « les discours évitent le recours systématique au registre polémique » (p. 326) et l'on privilégie les thèmes unitaires. De fait, l'usage du mot laïcité, jugé tabou et démodé, décline (p. 335). Comme le souligne l'auteure, « entre évitements et tentatives d'atténuation de ses connotations polémiques, laïcité est beaucoup moins employé sous la IV^e que sous la III^e République » (p. 337). Le mot n'est plus d'abord employé pour rendre compte de questions morales ou d'éducation, mais témoigne de préoccupations financières et budgétaires.

Le contexte évolue dans la période 1960-84, du lendemain de la loi Debré à l'abandon du projet de loi Savary, et *laïcité* devient « une bannière méliorative tandis que se constitue peu à peu une vision de la laïcité, humaniste et fourre-tout » (p. 355). Toutefois, bien que le terme acquière à nouveau une connotation positive, sa signification ne fait pas consensus.

L'auteure retrace l'émergence de deux formules figées dans les années 80, années traversées par les questions liées à l'islam et souvent mobilisées dans les médias contemporains : « laïcité à la française » et « laïcité de combat ». Comme le souligne l'auteure, parler de « laïcité de combat » revient à considérer que « la volonté d'en découdre prime et assimile laïcité et combat anticlérical » (p. 366). Le complément du nom « de combat » souligne la dimension polémique de l'expression fortement péjorative. La valeur axiologique de ces formules varie au gré des emplois énonciatifs. Par l'emploi de ces expressions, la laïcité peut être revendiquée ou présentée comme un « repoussoir » (p. 373). Une approche discursive de ces formules (nous convoquons ici les travaux d'Alice Krieg-Planque⁹) permettrait de montrer comment ces positionnements complexes, tantôt assumés, tantôt condamnés, sont construits. Ces innovations lexicales « préfigurent aussi le débat idéologique entre les tenants des deux visions de la laïcité que ces expressions représentent » (p. 368). Mais leurs emplois varient et l'auteure reste prudente quant à une affiliation systématique à l'une des deux tendances politiques. En témoigne la

⁸ René Rémond (cité par Louis Trotabas, dans son ouvrage *Institutions financières*, 3e éd, 1960, Paris, Dalloz, p. 381), qui considère que « le chapitre scolaire de la laïcité [a] une singularité à contre-courant de l'évolution générale », cité par V. Thiéry-Riboulot, p. 340.

⁹ Alice Krieg-Planque, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009.

connotation positive et surprenante qu'acquiert la formule *laïcité de combat* lors de certains évènements de la fin des années 80.

L'étude s'achève précisément sur l'année 1989 et l'affaire des foulards de Creil, un évènement majeur de l'histoire contemporaine de la laïcité et, selon l'auteure, une marque de rupture (p. 357) en ce qui concerne les modalités de ses emplois (par qui, dans quelle visée et à quel sujet). Comme le montre V. Thiéry-Riboulot, « dès les premiers jours de l'affaire, la chose laïcité était interprétée différemment et le mot laïcité semblait ne plus avoir la même signification » (p. 378). Trente ans plus tard, ces évolutions se sont encore intensifiées et confirment ainsi la nature instable du terme : oscillant entre mot et concept, que l'auteur nous invite à ne pas confondre.

L'ouvrage de V. Thiéry-Riboulot constitue pour les études discursives sur la laïcité une contribution majeure. Dans le champ de l'analyse du discours public, les conclusions dégagées par le linguiste Patrick Charaudeau¹⁰ dans sa cartographie de la laïcité acquièrent ainsi une assise étymologique solide. Les travaux complémentaires de ces deux chercheurs nous permettent d'appréhender les discours actuels avec une sensibilité particulière aux enjeux socio-historiques et aux variations sémantiques.

Laïcité: entre mot & concept

Saisir le sens originel de la laïcité relève de l'utopie. De l'emprunt au registre lexical religieux, à sa spécialisation dans les discours sur la séparation entre l'Église et l'État, l'histoire du terme est loin d'être linéaire. Au contraire, elle révèle une fluctuation entre connotations péjoratives et positives, entre synonyme d'archaïsme et de progrès. Véritable mot « fourre-tout », le terme *laïcité* a changé dans le temps, et au gré des emplois. Cité par l'auteure, l'historien René Rémond souligne la nature insaisissable de cette notion jugée floue : « Il en existe plusieurs acceptations, et son contenu varie d'une famille spirituelle à une autre¹¹ » (p. 345). Véronica Thiéry-Riboulot en fait la démonstration, tant dans ses analyses micro de la matérialité de la langue que par ses analyses macro du contexte socio-historique et des évolutions sémantiques.

Au-delà de la distinction entre le mot *laïcité* et sa réalité conceptuelle, nous devons également considérer sa dimension juridique. En effet, la laïcité est aussi un objet de loi qui peut être mobilisé avec une portée performative particulière. C'est là l'une des facettes de l'argument d'autorité convoqué par l'auteure. Derrière le signifiant

Patrick Charaudeau, *La laïcité dans l'arène médiatique. Cartographie d'une controverse sociale*, Paris, INA Éditions, 2015. Cet ouvrage n'est pas cité par V. Thiéry-Riboulot.

René Rémond, *Revue française de science politique*, vol. 11, Paris, PUF, 1961, p. 944. Cité par V. Thiéry-Riboulot, p. 345.

laïcité se cachent non seulement des variations sémantiques complexes, mais aussi un concept construit au gré des changements socio-historiques, un arsenal de lois dont les interprétations sont sujettes à débat parce qu'elles supportent des visions du monde diamétralement opposées.

PLAN

- · La genèse du mot laïcité
- <u>Un enjeu de positionnement</u>
- Une forte charge polémique
- Laïcité : entre mot & concept

AUTEUR

Laetitia Gern

Voir ses autres contributions

laetitia.gern@unil.ch